

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 172 - 24 novembre 2010

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Coordination Francis Marche Mondiale des Femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25 ; Site : <http://www.mmf-France.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Rappel : 25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Rassemblement à Paris - CNDF
 - 2 - Marche de nuit, féministe et non-mixte à Paris le 27 novembre
 - 3 - Lancement de la campagne « VIOL : la honte doit changer de camp ! »
 - 4 - La grande cause 2010 : « lutte contre les violences faites aux femmes » ?? - MFPF
 - 5 - Mise en place du Comité de vigilance pour l'application de la loi sur les violences - CNDF
 - 6 - Danger : L'ONU retire l'orientation sexuelle des motifs de condamnation des exécutions injustifiées !
 - 7 - L'OTAN criminalise les militants pour la paix - MMF Portugal
 - 8 - Colombie. Inquiétude à la suite de l'arrestation d'une défenseure des droits humains enceinte - Amnesty International
 - 9 - Sayon Bamba, une femme debout contre les violences du monde - Le Monde
 - 10 - Pour l'ouverture d'une Maison des femmes, des lesbiennes, des gouines, etc., à Toulouse
 - 11 - Quelles solidarités avec l'Irak ? Conférence et rencontres 6-11 décembre 2010 - Réseau Alternatives Internationales
-

MOBILISATIONS

1 - 25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Rassemblement à Paris - CNDF

Rassemblement contre les violences faites aux femmes
19 heures, place du Bataillon du Pacifique, face au Ministère des Finances

2010 a été une année féconde sur les violences faites aux femmes : "Grande cause nationale", vote de la loi du 9 juillet. Il sera nécessaire de tirer un bilan de cette année. Ce que l'on constate pour l'instant c'est que, comme pour tous les autres domaines, l'argent reste le nerf de la guerre.

Les associations de terrain qui luttent contre les violences voient leurs subventions rognées, vont avoir à subir des appels d'offres qui les placeront en concurrence avec des associations non spécialisées mais qui pourront être « mieux disantes » financièrement. Toute leur spécificité pourra être niée, et ce au nom de la rentabilité financière ! Ces associations ont été montées grâce au travail des féministes. Elles ont accumulé des années de savoir faire et d'expertise ! Elles sont notre bien commun ! Nous devons nous mobiliser pour les défendre !

D'autre part, la loi qui vient d'être votée, malgré toutes ses insuffisances sur lesquelles nous reviendrons prochainement, va avoir besoin de financements pour être appliquée.

C'est en prenant en compte ces considérations que le Collectif national pour les Droits des Femmes appelle ce 25 novembre à se rassembler à 19 heures, place du Bataillon du Pacifique, face à Bercy.

Le Collectif sera aussi à l'initiative, avec ses partenaires politiques et associatifs, de la mise sur pied d'un Comité de vigilance pour l'application de la loi du 9 juillet 2010 à laquelle il a largement contribué à

partir de la rédaction de sa Proposition de loi cadre contre les violences faites aux femmes.
Pour le maintien du financement des associations qui luttent contre les violences faites aux femmes !
Pour garantir le financement de la loi du 9 juillet 2010 !

2 - Marche de nuit, féministe et non-mixte à Paris le 27 novembre

Marche de nuit féministe et non-mixte
Samedi 27 novembre 2010 à Paris
17h devant l'hôpital Tenon
Rue de la chine, Paris 20^{ème}, métro Gambetta

«Charmante!», «Vous êtes seule(s) ?», «Ah vous lisez mademoiselle ?», «Vous n'avez pas peur ?», «T'es bonne tu sais...», «Tu pourrais être canon si tu mettais une jupe!», «Tu suces C'est il ou elle ?», «Les gens comme toi ne devraient pas exister!» Pelotées dans le métro, suivies et insultées dans la rue, nous sommes considérées, jugées et jaugées comme un morceau de viande. NON, les violences n'ont pas d'heure et elles sont partout : dans les maisons, dans la rue, au travail... L'espace public (métro-bus, parcs, bars, rues) soi-disant neutre, est recouvert de pubs de magazines, d'affiches, banalisant la culture du viol. Les agressions masculines sont cause de mort, d'invalidité, de handicaps pour les femmes du monde entier. La violence des hommes contre les filles, les femmes, les lesbiennes et les femmes trans frappe tous les milieux sociaux, toutes les cultures, tous les pays et toutes les religions. Nous dénonçons les violences spécifiques faites aux lesbiennes parce qu'elles s'aiment, affirment leur existence, se réapproprient les espaces, échappent au contrôle des hommes.

Nous voulons être libres de circuler de jour comme de nuit. Liberté et autonomie pour toutes! Nous marcherons contre toutes les violences patriarcales dans l'espace public comme dans l'espace privé. L'agresseur ne sonne pas, il a la clé. L'espace conjugal et familial reste le lieu privilégié de toutes les maltraitances.

Nous marcherons contre tous les interdits qu'on finit par trouver normaux et contre toutes ces normes (des normes esthétiques et de l'obligation à la sexualité et au plaisir après leur interdiction pendant des siècles, à la contrainte à la maternité et à l'hétérosexualité) qui nous étouffent. «La libre disposition de notre corps» s'est transformée en «libre exploitation de notre corps». Nous marcherons pour transformer nos peurs en rage, en lutte, en force.

Nous refusons la récupération de nos luttes par les partis à des fins racistes, sécuritaires, électorales et de contrôle social. Nous sommes contre la stigmatisation et l'exclusion des femmes voilées, et soutenons celles qui refusent le voile imposé. Nous sommes contre la loi sur le racolage passif qui criminalise les prostituées et les rejette vers la périphérie et les met en danger. Nous sommes contre les vidéos-surveillances, la rétention de sûreté, les contrôles au faciès. Nous refusons un état qui rafle et qui expulse les femmes sans papières. Nous marcherons contre l'économie capitaliste qui écrase d'abord les femmes (bas salaires, CDD, temps partiels imposés). Nous ne voulons pas d'un monde où l'on doit choisir entre rêver d'être patronne et souffrir d'être exploitée. Nous reprendrons l'espace public sans drapeaux ni partis. Nous sommes libres de dire NON. Autonomie et résistance! Fortes et fières, Solidaires et en colère! Nous prenons la rue et la parole pour affirmer : Filles, femmes, femmes trans, lesbiennes et féministes, La liberté de décider de nos vies partout et toujours ! Marchons la nuit, pour ne plus nous faire marcher dessus le jour !

Tous renseignements sur : ragedenuit@gmail.com <http://ragedenuit.blogspot.com>

3 - Lancement de la campagne « VIOL : la honte doit changer de camp ! » -

Communiqué de presse Osez le Féminisme - Collectif contre le Viol - Mix'Cité

Chaque année en France des dizaines de milliers de femmes sont violées. Aucun de ces crimes ne constitue un cas isolé : le viol est un fait social, une marque que les relations femmes-hommes restent profondément inégalitaires dans notre société. Pour lutter contre cette situation, rappeler ces faits importants, et permettre que la honte dont souffrent les victimes de viol change de camp, trois associations (le Collectif féministe contre le viol, Mix'Cité et Osez le féminisme) lancent une pétition nationale.

Plus d'une centaine de personnalités soutiennent cette campagne. Elle sera officiellement lancée le mercredi 24 novembre lors d'une conférence de presse.

Lors de cette conférence de presse, en présence de quelques unes des personnalités, seront rendus publics : Le manifeste signé par les personnalités et la pétition qui sera mise en ligne ; L'affiche de la campagne ; La liste des personnalités signataires ; Un film de sensibilisation réalisé par Patric Jean et Frédérique Rollet (en présence des réalisateurs)

Le 25 novembre des dizaines de militantes iront à la rencontre du public partout en France pour porter le message et proposer de signer la pétition.

RDV à partir du 24 novembre sur <http://www.contreleviol.fr>

TEXTES

4 - La grande cause 2010 : « lutte contre les violences faites aux femmes » ?? - MFPF

En cette presque fin d'année, le bilan des actions de lutte contre les violences reste bien insatisfaisant. Pourtant avec cette année déclarée grande cause consacrée à la « lutte contre les violences faites aux femmes », les associations espéraient percevoir une lueur d'amélioration de la prévention, de la prise en charge des femmes victimes de violences et de la condamnation des auteurs tout en protégeant de possibles récidives...

Une loi fondamentale était même annoncée après des mois de travail d'une mission parlementaire consacrée à ce sujet suite à la proposition d'une loi cadre émanant d'un collectif d'associations. Un projet de loi assez complet avait même vu le jour ! C'était sans compter la frilosité de certains parlementaires et du gouvernement qui, sans vergogne, ont affaibli ce projet

Où est donc passée la volonté politique affichée ? A la trappe des exigences budgétaires ou à celle, plus difficile à assumer dans notre société, de la remise en cause des rapports de domination femme/homme ? Probablement les deux dans un bien piètre calcul !

En cette année de mise en avant de la thématique, les violences de couples perdurent, peu ou pas de condamnation pour viols ou violences sexuelles, absence de protection des femmes étrangères victimes de violences malgré les engagements ... Les femmes sont toujours coupables des violences subies et l'une d'elles en meurt tous les 2,5 jours !

Malgré les quelques avancées intéressantes de la loi en deçà des besoins, le manque de moyens alloués à l'accueil reste toujours criant dans un contexte de précarité grandissante. Les politiques de prévention des comportements sexistes ou violents en direction notamment des jeunes, indispensables à la réflexion sur la place des femmes et des hommes dans la société sont, elles aussi, le maillon faible d'une action politique qui s'annonçait ambitieuse. Que dire de l'aggravation de la situation des femmes étrangères dans un contexte politique durci vis-à-vis des non-françaisEs ? Notre société ne peut se satisfaire de demi-mesures dans ce domaine.

Le Planning Familial réaffirme, à l'occasion de ce 25 novembre 2010, l'absolue nécessité, outre l'application réelle de la loi et de toute la loi, que soient renforcées la prévention, la

protection des victimes et la punition des auteurs, dans une dynamique vertueuse de progrès. C'est à la fois un enjeu de société et démocratique que nos édiles et dirigeants devraient intégrer plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'alors.

5 - Mise en place du Comité de vigilance pour l'application de la loi sur les violences - CNDF

Le Comité de vigilance pour l'application de la loi sur les violences de juillet 2010 a été mis sur pied aujourd'hui 24 novembre lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale convoquée par le Collectif National pour les Droits des Femmes. Il regroupe des parlementaires qui ont œuvré pour le vote de cette loi : Danièle Bousquet, présidente de la Mission d'Évaluation sur les violences de l'Assemblée nationale, Martine Billard et Marie George Buffet, membres de la Mission d'Évaluation, des avocats tels Claude Katz et des associations féministes : Élu-e-s contre les violences faites aux femmes, Fédération nationale Solidarité Femmes, Femmes solidaires, Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles, Réseau pour l'Autonomie Juridique des Femmes Immigrées et Réfugiées. Il sollicitera l'apport des magistrats et des syndicats.

Outre les moyens parlementaires qui existent pour appliquer la loi, de nombreuses inquiétudes se sont exprimées : quel va être le délai pour prononcer l'ordonnance de protection (procédure d'urgence) alors que la loi ne le prévoit pas ? Les rapports sur l'application de la loi aux ressortissantes algériennes et celui sur l'Observatoire national des violences que prévoit la loi doivent paraître au 31 décembre 2010. Où en sont-ils ? Qui va financer le rapatriement des jeunes filles menacées de mariage forcé à l'étranger ? Les mesures concernant les femmes étrangères victimes de violences conjugales vont-elles être effectivement appliquées ? Comment les Juges aux Affaires Familiales vont-ils prononcer des ordonnances de protection alors qu'ils sont littéralement débordés ? Les moyens financiers nécessaires à l'application de la loi vont-ils suivre ? Car c'est à une justice quasiment sinistrée que nous avons à faire.

Les parlementaires ont souligné que dans leur circonscription elles prendront toutes les mesures nécessaires pour interpeller les Préfets, les bailleurs sociaux quant au logement. Elles étendront ces demandes, par le biais de leurs groupes respectifs, au niveau national. Les associations, chacune dans leur domaine de compétence, apporteront des témoignages sur l'application de la loi. Les magistrats et les avocats seront en première ligne pour juger de l'effectivité des mesures.

Nous exigerons ensemble que sorte du matériel d'information et de sensibilisation auprès des professionnel-les mais aussi auprès du grand public.

Cette loi, même insuffisante à notre sens, a été gagnée grâce à l'action conjointe et opiniâtre des associations et des parlementaires. Nous veillerons ensemble à son application.

Puisqu'il faut des moyens pour appliquer cette loi, puisque les associations se voient leurs moyens rognés, le Collectif national pour les Droits des Femmes appelle jeudi 25 novembre à 19 heures à un rassemblement devant Bercy, place du Bataillon du Pacifique.

6 - Danger : L'ONU retire l'orientation sexuelle des motifs de condamnation des exécutions injustifiées ! - Centre LGBT Paris IdF

L'amendement qui condamne les exécutions extrajudiciaires, sommaires et arbitraires et les autres assassinats est voté par l'Assemblée Générale de l'ONU tous les deux ans et depuis les 10 dernières années, il contenait une référence à l'orientation sexuelle - Une motion introduite par le Maroc et le Mali, et soutenue en majorité par les pays africains et arabes

dont beaucoup criminalisent l'homosexualité et cinq d'entre eux la condamnent à mort, retire la référence aux gays et aux lesbiennes (orientation sexuelle) de la résolution condamnant les exécutions injustifiées. L'amendement remplace le mot « orientation sexuelle » par « raisons discriminatoires de n'importe quel motif ». Pourtant la résolution fait explicitement référence à un grand nombre d'autres motifs tels que les défenseurs des Droits humains et les minorités religieuses et ethniques ou les enfants des rues.

La motion est passée par 79 voix contre 70 et a été approuvée par l'Assemblée Générale de l'ONU par 165 voix en faveur et 10 abstentions. Cary Alan Johnson, directeur exécutif de l'International Gay and Lesbian Human Rights Commission a déclaré : « ce vote est dangereux et constitue une évolution dérangeante ».

Le Centre LGBT Paris IdF ne sera pas le seul à considérer le retrait explicite de la référence à l'orientation sexuelle comme scandaleux et particulièrement préoccupant. A l'évidence, il s'agit de donner des gages aux intégrismes religieux.

En Ouganda, la loi anti-gay qui menace d'emprisonnement à vie et de mort les gays et les lesbiennes peut être adoptée d'un jour à l'autre. Hélas, de nouvelles ressources pétrolières viennent d'être découvertes en Ouganda, l'argent qui en résultera pourra permettre au pays de s'affranchir des donateurs mondiaux et de leurs exigences de démocratie.

La loi anti-gay oblige la population à la délation et conduira inévitablement à un véritable génocide. Elle sera immédiatement adoptée dans les pays voisins qui n'attendent que ce signal. Les évangélistes américains ont bien travaillé, ne parvenant à leurs fins dans leur propre pays, ils ont fait de l'Afrique un laboratoire de haine à l'encontre des homosexuels et des lesbiennes, encouragés par un gouvernement indigent incapable de régler ses difficultés économiques et sociales et qui a tout à gagner à occuper sa population avec des boucs émissaires.

Les intégrismes religieux gagnent considérablement du terrain, en Afrique, dans les pays arabes mais également en Europe et en particulier en France où les principes de laïcité indispensables à l'égalité entre les sexes notamment, sont déjà amplement bafoués dans nombre de circonstances et organismes publics.

Les gays et les lesbiennes mais également les femmes en sont les principales victimes.

Si l'ONU même ne fait plus référence à l'orientation sexuelle et ouvre ainsi la voie à l'assassinat massif des gays et des lesbiennes dans nombre de pays, la situation est désormais particulièrement alarmante et les solutions pour y remédier seront de plus en plus difficiles à mettre en œuvre.

Nous en appelons à un réveil laïc des institutions françaises, européennes et mondiales. Il est temps d'agir vite et fort et de tenter de renverser cette situation avant qu'il ne soit trop tard !

7 - L'OTAN criminalise les militants pour la paix - MMF Portugal

Avec de nombreux autres mouvements et organisations, les activistes de la MMF de toute l'Europe réunies en Coordination Européenne ont pris part à la manifestation pacifique contre l'OTAN - Organisation du Traité de l'Atlantique Nord - qui s'est tenue le samedi 20 novembre à Lisbonne au Portugal. Une fois de plus, "des mesures de sécurité lourdes ont été imposées à la citoyenneté pour éviter les manifestations contre les seigneurs du monde qui ont l'OTAN en tant que sa branche armée", dit Almerinda Bento, de la Coordination Nationale de la MMF à Portugal.

Femmes, hommes, enfants et jeunes militants ont été encerclés par les forces de police et n'ont pu aller plus loin pour démontrer leur opposition à la hauteur des budgets militaires qui

continuent d'être maintenus et même augmentés dans une situation de crise économique et contre le fait que, à travers les coupes sur les budgets sociaux (santé, éducation, activités génératrices de travail), nous, les peuples, payons pour une crise que d'autres, les banques, ont provoqué. Cliquez pour écouter un rapport audio fait par une militante sur la répression des protestations à Lisbonne (disponible uniquement en portugais).

De nombreux militants de la paix d'autres venant de toute l'Europe ont été déportés ou non autorisés à entrer à Lisbonne. Pour plus des renseignements sur les événements anti-OTAN qui s'est tenu à Lisbonne, visitez les sites suivants : <http://www.no-to-nato.org/>

8 - Colombie. Inquiétude à la suite de l'arrestation d'une défenseure des droits humains enceinte - Amnesty International

Ce jeudi 18 novembre, Amnesty International a fait part de son inquiétude à la suite de l'arrestation d'une défenseure des droits humains proche du terme de sa grossesse le 16 novembre dans la ville de Bucaramanga. Cette femme est accusée d'avoir des liens avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

Carolina Rubio, qui est enceinte de plus de huit mois, est membre du Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE) et du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (FCSPP). Elle est actuellement emprisonnée malgré les inquiétudes concernant sa santé.

« Les autorités colombiennes ont le devoir d'enquêter sur toute activité criminelle et de traduire en justice les responsables présumés dans le cadre de procédures conformes aux normes internationales d'équité, a déclaré Marcelo Pollack, spécialiste de la Colombie à Amnesty International.

« Néanmoins, il est très préoccupant que ces arrestations fassent partie d'une stratégie visant à réduire au silence et discréditer les défenseurs des droits humains et à détourner l'attention des atteintes aux droits humains qu'ils dénoncent. »

L'arrestation de Carolina Rubio s'inscrit dans une période où l'inquiétude est de plus en plus vive face aux menaces et homicides visant des défenseurs des droits humains et d'autres militants des droits sociaux, dont les auteurs sont la plupart du temps des groupes paramilitaires.

Les accusations portées contre cette femme semblent reposer sur des renseignements fournis par des informateurs anonymes.

Les poursuites pénales engagées contre des défenseurs des droits humains en Colombie sont fréquemment fondées sur de fausses informations émanant de personnes souvent payées, et non sur des éléments recueillis au cours d'enquêtes impartiales menées par les autorités judiciaires civiles.

Carolina Rubio est rentrée le mois dernier de Bruxelles, où elle avait représenté des organisations colombiennes de défense des droits humains et des droits sociaux lors d'une réunion d'organisations européennes de défense des droits humains et d'aide au développement. Au cours de sa visite, elle avait rencontré des représentants de la Commission européenne et des membres du corps diplomatique, à qui elle avait présenté un rapport sur l'évolution de la situation des droits humains durant les 75 premiers jours de la présidence de Juan Manuel Santos.

« Les autorités doivent veiller à ce que les garanties d'une procédure régulière soient respectées et que la situation de Carolina Rubio au regard de la loi soit rapidement réglée. Elles doivent également s'assurer qu'elle bénéficie de soins médicaux de qualité tant qu'elle est en détention. Amnesty International suit cette affaire de près, d'autant plus que des préoccupations ont été soulevées quant à des irrégularités de procédure », a ajouté Marcelo

Pollack.

Amnesty International surveille en outre la sécurité des défenseurs des droits humains à Bucaramanga, car les menaces et homicides dont certains de ces militants sont la cible, que leurs auteurs soient des paramilitaires ou des membres des forces de sécurité, font souvent suite à des tentatives visant à faire progresser des procédures pénales engagées contre eux, en particulier lorsque ces procédures entachées d'irrégularités n'aboutissent pas.

9 - Sayon Bamba, une femme debout contre les violences du monde - Le Monde

Sur la pochette de son nouvel album, dont l'esthétique musicale métissée a du caractère, elle regarde droit devant, l'oeil noir et accusateur. Sayon Bamba dit tout dans ce regard. Elle est une chanteuse révoltée, une femme indignée, en résistance. Engagée contre les violences du monde subies par les enfants, la pauvreté, les guerres et la pollution. Engagée contre la violence faite aux femmes.

A commencer par "*l'excision, crime honteux et abominable*" qu'elle dénonce dans *L'Excisée*, un pamphlet chanté en soussou, malinké et français. Ce troisième album, *Dougna* - le plus fort et le plus déterminé qu'elle ait jamais écrit - est présenté actuellement sur scène, notamment à Africolor. Un festival militant dont c'est la 22^e édition (jusqu'au 24 décembre), créé en 1989 dans le département de la Seine-Saint-Denis. A travers lui, son créateur Philippe Conrath souhaite, "*face aux dérives politiques vers la déchéance et l'expulsion*", réaffirmer "*l'errance et le nomadisme comme un droit fondamental*".

Née en 1976 à Conakry, la capitale guinéenne, agitée récemment par les résultats controversés de l'élection présidentielle du 7 novembre, Sayon Bamba vit depuis quelques mois en Belgique, après plusieurs années passées à Marseille. En janvier, "*quand la situation, là-bas, sera plus calme*", elle s'envolera vers la Guinée, où elle retourne régulièrement, avec deux réalisateurs souhaitant tourner un documentaire sur le douloureux sujet de l'excision. "*Je leur servirai de guide pour aller recueillir le témoignage de femmes qui souhaiteraient parler, dire ce qu'elles ressentent.*"

"Le courage de dire non" : Depuis qu'elle a mis en ligne *L'Excisée*, il y a moins de deux mois, sur sa page Facebook, les témoignages d'Africaines affluent, assure Sayon Bamba. La chanteuse veut dédier son album à toutes "*les femmes libres qui donnent l'espoir aux autres*". Elle y reprend *Kilimandjaro*, de Miriam Makeba (1932-2008). "*C'était pour moi une évidence que Makeba soit présente dans ce disque. Elle m'a donné le courage de dire non.*" Sayon Bamba participait en 2009 au spectacle honorant la mémoire de la chanteuse symbole de la lutte anti-apartheid qu'avait créé à Paris la Béninoise Angélique Kidjo, récemment fêtée au Carnegie Hall, à New York (*Le Monde* du 15 novembre).

Une autre femme debout, une rencontre déterminante. "*Kidjo m'a beaucoup donné ce jour où elle m'a dit : va jusqu'au bout de ton instinct.*" Sayon Bamba vit la chanson comme une mission. Parce qu'elle a le privilège de pouvoir dire sur scène "*les choses que les femmes (lui) racontent dans les réunions et qu'elles n'osent pas formuler tout haut, de peur d'être montrées du doigt*".

RÉUNIONS, COLLOQUES, MEETING...

10 - Pour l'ouverture d'une Maison des femmes, des lesbiennes, des gouines, etc., à Toulouse

Depuis 2009, il n'existe plus de lieu féministe à Toulouse. Pourtant, nous savons que nous sommes nombreuses et que les projets actuels et futurs foisonnent.

Militantes féministes engagées dans des mouvements très divers, nous nous sommes réunies, au-delà des clivages et en toute bienveillance, autour d'un projet : ouvrir une « Maison des... » ensemble car nous sommes persuadées que l'absence d'un lieu collectif nous invisibilise, nous affaiblit et nous empêche de nous rencontrer et de nous organiser.

Nous voulons créer ce lieu collectif pour aller contre l'éclatement des mouvements féministes et pour regrouper nos forces et nos convivialités sans pour autant renoncer ou nier nos différences idéologiques.

Cet espace que nous voulons non-mixte et mis à disposition gratuitement par les collectivités locales, serait assez grand pour accueillir toutes les femmes, lesbiennes, filles, gouines etc. ainsi que tous nos projets. Assez grand pour se réunir, organiser des ateliers, des conférences, des expos, des projections, des fêtes, constituer une médiathèque et des archives... Enfin nous souhaitons que ce lieu soit géré collectivement, de manière autonome et démocratique. Nous avons reçu environ une dizaine de lettres soutien au projet venues de divers collectifs et associations féministes et lesbiennes, locales et nationales.

Nous vous invitons à en discuter ensemble le jeudi 9 décembre à 19h au 17 place Arnaud Bernard (Case de Santé)

11 - Quelles solidarités avec l'Irak ? Conférence et rencontres 6-11 décembre 2010 - Réseau Alternatives Internationales

Les initiatives de solidarité internationale concrète avec l'Irak passent par le soutien à la société civile en Irak. 25 militants d'associations et mouvements irakiens seront à Paris, venez les rencontrer et échanger.

Malgré une situation qui semble désespérée, des hommes et des femmes d'origines, d'ethnies et de confessions différentes travaillent ensemble pour réconcilier le pays. Syndicats ouvriers ou paysans, associations de femmes ou de jeunes, mouvements de défense des droits humains et des minorités, associations culturelles, sportives ou éducatives. Menant des campagnes contre les politiques régressives, pour le progrès et la justice sociale, organisant des manifestations artistiques, culturelles et éducatives, ils cherchent à ressouder le tissu social et à créer des espaces de paix, de dialogue et de réconciliation. À l'extérieur de la « zone verte » où sont cloîtrés Américains et nomenklatura irakienne, ces espaces représentent un autre Irak, celui qui résiste et ose imaginer un avenir meilleur.

Les grands moments :

- lundi 6 décembre après-midi, au CICP, lancement de la conférence ; 15h, CICP, 21 ter rue Voltaire, Paris XIe. Métro Rue des boulets, ligne 9 ;
- mardi 7 décembre matin, au Conseil Régional, les luttes de femmes en Irak ; 9h30, Salle 100, 33 rue Barbet-de-Jouy, Paris VIIe. Métro Saint-François-Xavier, ligne 13
- mercredi 8 décembre, journée de conférence au Sénat, avec de nombreux intervenants (inscription préalable gratuite obligatoire) ;
- jeudi 9 décembre matin, les droits de l'Homme et des minorités en Irak ; 9h30 Mairie du IIe 8 rue de la Banque, Paris IIe. Métro Bourse, ligne 3
- vendredi 10 décembre matin, quel projet de société pour l'Irak ? ; Bourse du travail, 3 rue du château d'eau, Paris Xe. Métro République
- samedi 11 décembre, soirée festive et culturelle irakienne

Renseignements, contacts et inscription : conférence-irak@réseau-ipam.org ; 01 43 71 89 39